

## SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 5 décembre 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière et Claude Bergeron, contremaître des travaux publics.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- E) Pause
- E) Varia
  - Délégation de sorties
  - Avis de motion : règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2012
  - Calendrier des séances du conseil
  - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
  - Transport adapté
  - Travaux accotement rue Principale
  - Contrat – collecte de sapins et de feuilles mortes
  - Contrat – matières résiduelles et récupération pour le bâtiment St-Julien
  - Prévisions budgétaires OMH
  - Demande de Josée Parent (CPTAQ)
  - Demande de Gilles Marcoux (CPTAQ)
  - Demande de Rénaud Mercier (CPTAQ)
  - Demande de la Croix-Rouge canadienne
  - Appropriation de surplus
  - Dépôt des indicateurs de gestion municipaux
  - Prévisions budgétaires de la Régie des matières résiduelles
  - Comité de gestion du lac
  - Vente de terrains au CDPE
  - Entretien de la patinoire (ex-Vianney)
  - Confection des plans et règlements d'urbanisme
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2<sup>e</sup> période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

#### **2011-12-334 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

#### **2011-12-335 Intersion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-12-336

**Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 14 novembre 2011, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2011 avec la modification suivante à la résolution numéro 2011-11-326 : ajout des mots « M. Bernard Barlow refuse le compte no 1717 de Me Luc Ouellette avocat pour les ententes avec Éoliennes de l'Érable inc. au montant de 15 379.88 \$ » juste avant le mot « Adopté » et le procès-verbal de la séance spéciale du 14 novembre 2011 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 9 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

2011-12-337

**Prévisions de sorties**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
M. Lacroix	matières résiduel.	Thetford Mines	16-11-2011
S. Tardif	d.g. MRC Érable	Plessisville	22-11-2011
D. Langlois	Alliance CLDÉ	Princeville	07-12-2011
R.Vigneault	MADA	Plessisville	14-12-2011

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION POUR 2012**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2012.

2011-12-338

**Calendrier des séances du conseil**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui débiteront à 19 heures et qui se tiendront comme suit :

lundi, 9 janvier	lundi, 6 février
lundi, 5 mars	lundi, 2 avril
lundi, 7 mai	lundi, 4 juin
<u>mardi</u> , 3 juillet	lundi, 6 août
<u>mardi</u> , 4 septembre	lundi, 1 <sup>er</sup> octobre
lundi, 5 novembre	lundi, 3 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

**2011-12-339      Transport adapté**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu :

Que le Conseil reconnaît la Corporation de transport La Cadence comme organisme délégué par la municipalité pour effectuer les déplacements en transport adapté sur son territoire;

Que le Conseil désigne la municipalité de la Paroisse de Plessisville comme municipalité mandataire de la Corporation de transport La Cadence pour l'année 2012;

Que le Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2012;

Que le Conseil adopte la tarification exigée par la Corporation de transport La Cadence à ses usagers. Les tarifs seront les mêmes que l'an dernier, soit 2.25 \$/déplacement, 3.40 \$ hors territoire pour des raisons de santé seulement (hôpital, spécialistes et traitement si les déplacements ne sont pas remboursés par le CLE, SAAQ, CSST, CLSC ou autres) et 0.45 \$/km pour tous les voyages que nous ne pouvons pas faire en commun ou en dehors des heures de grand achalandage;

Qu'afin de s'assurer de l'indexation de la subvention du ministère des Transports, le Conseil accepte que soit pris dans les surplus accumulés de la Corporation de transport La Cadence, les sommes nécessaires afin de combler l'écart qui pourrait y avoir, si la somme de la contribution des usagers et des municipalités ne totalise pas les 35% des coûts du service;

Que le Conseil adopte la contribution financière des municipalités à 2.62 \$ par citoyen, soit un montant total de 5 384.10 \$ pour l'année 2012. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-340      Travaux accotement rue Principale**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur l'accotement de la rue Principale pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports et que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur l'accotement de la rue Principale dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-341      Soumission « sapin et feuilles mortes »**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a fait une demande commune pour des soumissions concernant la gestion des matières résiduelles pour les années 2012 à 2016 avec toutes les municipalités de la MRC de l'Érable;

Attendu que certains services n'étaient pas inclus dans la demande commune;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand tient à offrir pour l'année 2012, le service de cueillette des sapins de Noël ainsi que 2 cueillettes de feuilles mortes;

Attendu que ce service sera évalué annuellement;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de mandater Services Sanitaires Denis Fortier inc. pour une cueillette de sapins de Noël au coût de 2 340 \$ (taxes en sus) et 2 cueillettes de feuilles mortes, soit l'une au printemps et l'autre à l'automne au coût de 3 200 \$ (taxes en sus) pour l'année 2012. De plus, il est résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la secrétaire-trésorière à signer le contrat avec Services Sanitaires Denis Fortier inc. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-342      Soumission « matières résiduelles bâtiment St-Julien »**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a fait une demande commune pour des soumissions concernant la gestion des matières résiduelles pour les années 2012 à 2016 avec toutes les municipalités de la MRC de l'Érable;

Attendu que certains services n'étaient pas inclus dans la demande commune;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit offrir le service pour le bâtiment St-Julien pour l'année 2012 ou jusqu'à l'arrêt des activités qui pourraient engendrer des matières résiduelles;

Attendu que ce service sera évalué annuellement;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu de mandater Services Sanitaires Denis Fortier inc. pour donner le service de cueillettes, enfouissement et tri des matières résiduelles (déchet et récupération) au coût de 21 450 \$ (taxes en sus) pour l'année 2012. De plus, il est résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la secrétaire-trésorière à signer le contrat avec Services Sanitaires Denis Fortier inc. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-343      Prévisions budgétaires OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2012 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand; le déficit prévu est de 42 405 \$ donc la part de la municipalité est de 4 240 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-344      Demande CPTAQ - Josée Parent**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que le terrain visé s'inscrit dans un milieu mixte où l'on retrouve un développement linéaire de part et d'autre des parties demandées, un secteur urbain et de villégiature au sud de la route (secteur en zone non agricole);

Attendu que le milieu environnant le lot visé par la demande est en majorité constitué de résidences;

Attendu que la demande concerne la construction d'une résidence qui servira à la fille de la propriétaire actuelle.

Attendu que le secteur visé a déjà le service d'égout;

Attendu qu'il n'y aurait pas de conséquences sur les activités agricoles puisque cette partie longeant la rue Principale est résidentielle et commerciale et qu'à ce jour aucune contrainte n'a été décelée;

Attendu que la demande correspond à la vision de développement de la municipalité de Saint-Ferdinand pour ce secteur et qu'il n'y aurait aucun effet pour l'application des lois et règlements;

Attendu que la municipalité a fait une recherche pour identifier les espaces appropriés disponibles et conformes à la réglementation municipale en vigueur actuellement et que le nombre est d'environ 35 terrains prêts à être construits;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu qu'en tenant compte des critères de l'article 62 et de l'article 58.2 de la LPTAA, le conseil municipal de Saint-Ferdinand est favorable à la demande de madame Josée Parent pour l'aliénation d'une partie du lot 621, rang 8, Canton de Halifax d'une superficie de 4 814,8 mètres carrés pour une utilisation résidentielle auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-345**

**Demande CPTAQ - Gilles Marcoux**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu qu'une remise de 12 pieds x 16 pieds construite et appartenant au demandeur est déjà présente sur une partie du lot 619 du rang 8 canton d'Halifax;

Attendu que la présente demande vise l'utilisation d'une superficie de 747,5 m<sup>2</sup> du lot visé par la demande à une fin autre que l'agriculture soit pour la régularisation de l'implantation d'une remise.

Attendu que le lot visé par la demande est actuellement utilisé à des fins autres qu'agricoles, soit l'aménagement de sentiers pédestres et d'interprétation (CPTAQ 342558);

Attendu que le propriétaire ne croyait pas nécessaire une autorisation de la CPTAQ pour agrandir son terrain pour autant que celle-ci n'excède pas 3000 m<sup>2</sup>.

Attendu qu'il n'y aurait pas de conséquences sur les activités agricoles puisque cette partie longeant la rue Principale est résidentielle et commerciale et qu'à ce jour aucune contrainte n'a été décelée;

Attendu que l'inspecteur en bâtiment et en environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand est favorable à la demande de Gilles Marcoux pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture et pour un lotissement de 747,5 m<sup>2</sup> sur une

partie du lot 619 du rang 7, Canton de Halifax et elle appuie cette demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-346 Demande CPTAQ - Gestion Rénald Mercier**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que ce terrain a été subdivisé le 26 juillet 1975 et enregistré le 29 juillet 1975.

Attendu que la superficie du terrain est conforme à la réglementation actuelle.

Attendu que les terrains adjacents le lot visé par la demande sont constitués de résidences;

Attendu que la construction d'une résidence sur ce terrain ne changerait pas l'homogénéité du secteur;

Attendu que le secteur visé a déjà le service d'aqueduc;

Attendu qu'il n'y aurait pas de conséquences sur les activités agricoles puisque cette partie longeant le rang 6 est plutôt résidentielle et qu'à ce jour aucune contrainte n'a été décelée;

Attendu que la municipalité a fait une recherche pour identifier les espaces appropriés disponibles et conformes à la réglementation municipale en vigueur actuellement et que le nombre est d'environ 35 terrains prêts à construire;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu qu'en tenant compte des critères de l'article 62 et de l'article 58.2 de la LPTAA, le conseil municipal de Saint-Ferdinand est favorable à la demande de Gestion Rénald Mercier pour l'aliénation du terrain visé, soit une partie du lot 327-1 du rang 7, Canton de Halifax d'une superficie de 3 437,3 mètres carrés pour une utilisation résidentielle auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-347 Contribution financière à la Croix-Rouge canadienne**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une contribution financière de 150 \$ à la Croix-Rouge canadienne, section de l'Érable pour l'organisation d'un souper-soirée pour leurs 50 ans de fondation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-348 Appropriation de surplus réservé**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approprier 52 222.61 \$ du surplus réservé carrière et sablière pour les travaux de traitement de surface sur le rang 10 Sud et le rang 6 Sud. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire dépose les indicateurs de gestion municipaux 2010.

**2011-12-349 Prévisions budgétaires Régie des matières résiduelles**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver les prévisions budgétaires 2012 de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs; la quote-part de la municipalité est de 4 204.22 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-350 Comité de gestion du lac**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de remettre au Comité de gestion du lac la somme de 1 017 \$ provenant des descentes à la marina au cours de l'été 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-351 Contrat de vente - zone industrielle du rang 6**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand, le contrat de vente d'un terrain entre la municipalité de Saint-Ferdinand et le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand, soit les lots nos 520-1-4-4 et 520-1-4-5 du rang 7, canton Halifax d'une superficie de 85 948,7 pieds carrés au taux de 0.10\$ le pied carré, situé plus précisément dans la zone industrielle du rang 6 nord. Il est, de plus, résolu que le Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand assume les frais du notaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-352 Entretien de la patinoire (ex-Vianney)**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la proposition des Loisirs de Vianney pour l'entretien de la patinoire extérieure de l'ex-Vianney pour la saison 2011-2012 pour un montant de 2 700 \$ et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat de service. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-353 Confection des plans et règlements d'urbanisme**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approuver la proposition de la MRC de l'Érable pour l'embauche d'un urbaniste et d'une secrétaire pour le traitement de texte durant une période de deux ans pour la confection des plans et règlements d'urbanisme de neuf des onze municipalités de la MRC et d'accepter l'estimation des coûts pour la municipalité de Saint-Ferdinand au montant de 17 648.59 \$ par année pendant deux ans. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-354 Rapport de voirie**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter le rapport d'activités de novembre 2011 tel que présenté par Claude Bergeron, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-355 Rapport d'environnement**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport d'environnement de novembre 2011 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 8 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2011-12-356      Présentation des comptes**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de novembre 2011 tels que présentés pour un montant de 351 480.82 \$. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-12-357      Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 20h07. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière